



Diplôme d'État d'Aide-Soignant

Vu l'article R.4383-6 du Code de la santé publique ;

Le Diplôme d'État d'Aide-soignant est délivré à

M

BARON Isabelle, Annie, Sylvie

Né(e) le 3 novembre 1969

, à GANNAT



N° 0883955

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

Fait à LYON

, le 16 décembre 2013

Le Préfet de la Région Rhône-Alpes

Préfet du Rhône

par délégation

Le Directeur Régional de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale

Alain PARODI
Alain PARODI